



COMMUNIQUE CRD-MK DU 27 SEPTEMBRE 2015

EXIGER LES REFORMES SANS PLUS ATTENDRE ET REPENSER ENSEMBLE EN RESPONSABILITE ET EN SAGESSE L'AVENIR DU TOGO !

Alors que la fièvre de l'élection présidentielle est retombée, la classe politique attend nonchalamment la dernière ligne droite des futures échéances électorales pour réclamer à cor et à cri d'hypothétiques réformes.

L'apathie aussi surprenante qu'inquiétante des partis de l'opposition relativement à la détresse sociale ambiante et réelle de la majorité écrasante de la population conjuguée à l'opiniâtreté suicidaire du parti au pouvoir, engagent le CRD-MK à remettre à l'ordre du jour le sujet des réformes.

Au chapitre du constat de notre échec collectif 25 ans après le soulèvement populaire du 05 octobre 1990 à offrir à une société du vivre ensemble harmonieux et de prospérité partagée pour tous, le CRD-MK observe un fort repli partisan, un dogmatisme abject de part et d'autre.

Les figures de proue des forces pour une alternative politique semblent étêtées.

Dans ce contexte, seule une restructuration des stratégies et tactiques de l'ensemble de la classe politique mue par l'intérêt supérieur de la Nation pourra faire bouger les lignes de l'immobilisme.

Adresses :

CRD-TOGO

c/o Dr. Atsou Edem KWASI
49, Promenade de l'Europe
1203 Genève
info@crdtogo.org

MOUVEMENT KEKELI

Route de Kpalimé, Avé Maria
BP: 13.114
Lomé – TOGO
tmouvementkekeli@yahoo.fr

Téléphones:

+41 76 378 02 77
+35 269 176 1217
+228 90 12 14 92
+1 514 557 88 21

Site: www.crdtogo.org

Banque:

Postfinance (Suisse)
IBAN: CH70 0900 0000 1289 6484 8
BIC: POFCHBEXXX

Le CRD-MK, souscrivant entièrement à cette dynamique a adressé une correspondance-requête à la Cour Constitutionnelle aux fins d'interprétation de l'article 4 alinéa 3 de La Constitution Togolaise portant sur le référendum d'initiative populaire (RIP).

La réponse ne faisait guère de doute mais la Cour Constitutionnelle aura confirmé dans sa réponse que l'initiative référendaire appartient concurremment au chef de l'Etat ou à la demande de 500.000 citoyens et citoyennes dont les signatures auront été recueillies conformément aux dispositions constitutionnelles. La réponse du 04 septembre 2015 de la Cour Constitutionnelle ouvre donc la voie aux initiatives prescrites par la Loi Fondamentale du Togo et interpelle en responsabilité et en sagesse toutes les filles et tous les fils du Togo tout entier.

Le CRD-MK invite toutes les bonnes volontés à venir croiser les regards sur cette épineuse question et d'autres sujets importants intéressant la vie de la Nation lors de sa deuxième université populaire qui se tiendra le 03 octobre 2015 au CESAL de Lomé dans le cadre de la célébration du 25ème anniversaire du soulèvement populaire du 05 octobre 1990. La Rencontre Citoyenne de Lomé (RCTL) permettra de redéfinir les bases structurelles d'une alternative crédible à même de contribuer à une sortie de crise heureuse et pacifique au Togo.

Les associations, la société civile, la jeunesse togolaise estudiantine les hommes et femmes de bonne volonté, les citoyennes et citoyens engagés sont cordialement invités à cette assise de concertation et de prospective pour la construction d'un meilleur avenir pour toutes les filles et les fils du Togo tout entier.

Sylvestre APEDO

Coordinateur chargé de la diplomatie, la Vision et la Communication

Le programme de la RCTL (ci-joint) peut aussi être consulté sur notre site www.crdtogo.org

Adresses :

CRD-TOGO

c/o Dr. Atsou Edem KWASI
49, Promenade de l'Europe
1203 Genève
info@crdtogo.org

MOUVEMENT KEKELI

Route de Kpalimé, Avé Maria
BP: 13.114
Lomé – TOGO
tmouvementkekeli@yahoo.fr

Téléphones:

+41 76 378 02 77
+35 269 176 1217
+228 90 12 14 92
+1 514 557 88 21

Site: www.crdtogo.org

Banque:

Postfinance (Suisse)
IBAN: CH70 0900 0000 1289 6484 8
BIC: POFCHBEXXX